



21, BO MORLAND 75004 - EXPOSITION D'ACTUALITÉ PRÉSENTÉE DU 1ER AU 18 FÉVRIER 2007 AU PAVILLON DE L'ARSENAL - CENTRE D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION ET D'EXPOSITION D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PARIS

1 - CONCOURS POUR LA RESTRUCTURATION
ET L'EXTENSION DE L'ÉCOLE BOULLE, 75012

2 - CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION
D'UNE CRÈCHE COLLECTIVE, 75018

concours lancés par la Ville de Paris



WWW.PAVILLON-ARSENAL.COM

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

1 - CONCOURS POUR LA RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DE L'ÉCOLE BOULLE, 75012

- Présentation générale du concours
- Equipes appelées à concourir

2 - CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE COLLECTIVE, 75018

- Présentation générale du concours
- Equipes appelées à concourir

1 – CONCOURS POUR LA RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DE L'ÉCOLE BOULLE, 75012

SITE

5/9, rue Pierre Bourdan, 75012 Paris.

Le terrain de l'école occupe un ensemble de parcelles totalisant 9 230 m².

COMPOSITION GÉNÉRALE ACTUELLE

L'ensemble bâti

L'ensemble bâti totalise près de 18 500 m² SHON. Il est constitué de six bâtiments :

- le bâtiment «Laprade», années 50, dont le mur rideau a été conçu et réalisé par Jean Prouvé, se développe en équerre, sur 5 niveaux et un sous-sol.
- le bâtiment «Jules Ferry», fin 19^e siècle, se développe en



équerre, sur 3 niveaux plus combles et un sous-sol.

Ces deux premiers bâtiments, «bâtiments principaux», regroupent la plus grande partie des fonctions de l'école : les fonctions d'accueil, l'administration, les ateliers lourds, les salles d'enseignement banalisées, les locaux des enseignants, la demi-pension, les logements de fonction. Ces bâtiments seront restructurés et mis aux normes dans le cadre de l'opération.

- deux petits bâtiments «mouvement moderne» l'un sur un simple rez-de-chaussée, l'autre sur deux niveaux abritent une partie d'atelier, un amphithéâtre de sciences, le foyer des élèves.
- un atelier, sur simple rez-de-chaussée, abrite les activités de modelage de l'école.
- le pavillon Le Tallec, ancien hôtel particulier, abrite quelques bureaux.

Les espaces extérieurs

Les espaces extérieurs sont principalement constitués :

- des cours haute et basse, plantées d'arbres, situées entre les bâtiments principaux,
- du jardin «arrière» du pavillon Le Tallec, classé en Espace Vert Protégé, qui possède quelques très beaux arbres et qui est relié au reste de l'école par une allée pavée,
- du terrain dit «d'extension», en friche,
- de la cour des logements de fonction, limitée par le bâtiment Jules-Ferry, le groupe scolaire voisin et le pavillon Le Tallec.

CONTEXTE

Une école spécialisée dans les métiers d'art

L'École Boule, spécialisée dans les métiers d'art, du design et des techniques industrielles, accueille aujourd'hui environ 1000 élèves pour des formations allant du Certificat d'Aptitude Professionnelle aux formations post baccalauréat (Brevets de Techniciens Supérieurs, Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués, Licence professionnelle et Master).

Une école fonctionnant aujourd'hui sur trois sites ...

L'école est composée de trois entités fonctionnant actuellement sur trois sites :

- l'École Supérieure des Arts Appliqués «ESAA» Boule, située rue Pierre-Bourdan, sur le site principal de l'école et objet de la présente opération.

- le Lycée Professionnel Faidherbe, dont les locaux sont situés rue Faidherbe, dans le 11^e arrondissement, spécialisé dans les métiers de l'ameublement. Il propose des formations dans les domaines du montage en bronze, de l'ébénisterie et de la tapisserie.

Dès à présent, une partie des enseignements du lycée est dispensée dans les locaux de l'ESAA .

- le Lycée Professionnel Nicolas Flamel, dont les locaux sont situés rue de Montmorency dans le 3^e arrondissement, spécialisé dans les filières bijouterie / joaillerie.

OBJECTIFS & ENJEUX

La présente opération permettra le regroupement de l'ensemble de l'école rue Pierre-Bourdan sur le site principal et «historique» de l'établissement et dans son annexe située rue Pierre-Bourdan

Valoriser l'image de l'école

Ce regroupement permettra notamment, une optimisation des locaux, une amélioration de la gestion au quotidien et une optimisation des coûts de fonctionnement de l'école, mais aussi, une meilleure identification physique de l'établissement pour le public.

Prendre en compte la valeur patrimoniale des bâtiments et la dimension urbaine du projet

Le site principal de l'École Boule constitue aujourd'hui un ensemble urbain hétérogène. Au fil du temps, les modifications successives des espaces extérieurs et la construction d'extensions diverses ont contribué à fragmenter l'espace et la perception que l'on a de l'école en autant d'éléments disparates qui n'entretiennent pas de lien entre eux. La disposition des constructions les plus récentes referme l'espace et laisse les espaces libres ainsi qu'un petit hôtel particulier du 18^e siècle en

position arrière, comme dos à l'école. Les éléments principaux de cet ensemble présentent cependant une valeur architecturale et paysagère certaine.

On distingue notamment les bâtiments fin 19e, dit « Jules Ferry » et années 50, dit « Laprade », dont la juxtaposition est forte, claire et cohérente, la qualité de la végétation qui contribue à la respiration particulière de l'îlot...

L'opération de restructuration et d'extension de l'École Boule revêt donc une dimension urbaine qui devra s'attacher à réparer le cœur d'îlot dans une vision globale dépassant le cadre de son terrain.

Elle intègre aussi la restauration des façades et le confortement des bâtiments les plus remarquables du site.

Assurer la sécurité des usagers pendant toute la durée des travaux réalisés en site occupé

Ce point est un impératif du maître d'ouvrage qui sera particulièrement attentif, lors de l'analyse des projets remis par les équipes dans le cadre du concours, aux dispositions prises en la matière (isolement des zones de chantier vis-à-vis des zones accessibles aux élèves, accessibilité et cheminements jusqu'à ces différentes zones, circuits des livraisons pour les ateliers...).

Réaliser une opération exemplaire du point de vue du développement durable

L'opération de restructuration et d'extension de l'École Boule fera l'objet d'une démarche de développement durable.

PROGRAMME

Le programme porte sur la réhabilitation des bâtiments principaux, de différentes époques, notamment le bâtiment « Jules Ferry » et le bâtiment de 1952, de belle facture et à l'évidente valeur patrimoniale. Cette partie du programme porte sur 17 850m² HO et il conviendra d'être attentif à la sauvegarde des éléments patrimoniaux et au respect de l'architecture des bâtiments.

L'autre partie du programme consiste en la construction d'un

ou plusieurs bâtiments, d'une surface globale d'environ 7400 m² HO, destinés à accueillir des locaux d'enseignement, des ateliers et divers autres locaux tels que salles de conférences, bibliothèque, service de restauration, etc.

Les volumes neufs se situeront dans leur totalité à l'intérieur du site et ils devront, par leur implantation, leur cohérence architecturale et fonctionnelle, apporter une réponse satisfaisante aux enjeux de cette opération.

Il convient de préciser que le chantier se déroulera avec maintien de l'activité de l'école et selon un phasage rigoureux qui constitue l'une des principales contraintes et difficultés de l'opération.

TYPE DE CONCOURS

Concours d'architectes sur invitation.

ÉQUIPES INVITÉES À CONCOURIR

Jacques Ferrier, Architecte

associé à COTEBA sas, ACV sa et Agence LAVERNE eurl

Rudy Ricciotti, Architecte

associé à LGX Ingénierie sas, TRIVALOR sa, EPDC sarl, ORFEA sarl, ILEX sarl et Béatrice FICHET

Pascal Sirvin, Architecte

associé à AR&C sarl, CFERM sas, Michel RAOUST, BATISS sarl, AYDA Ingénieurs Conseils, DELPORTE AUMOND LAIGNEAU sa et VEGETUDE sa

Antoine Stinco, Architecte

associé à INGEROP sas

Studio Milou Architecture

associé à SEYCHAUD et BOSSUYT sas et GAUDIN Ingénierie sarl

MAITRISE D'OUVRAGE

Ville de Paris, Direction des Affaires Scolaires

CONDUITE D'OPÉRATION

Ville de Paris, Direction du Patrimoine et de l'Architecture

CALENDRIER DE LA CONSULTATION

Avis d'appel public à la concurrence	17/03/2006
Date limite de candidatures	12/05/2006
Jury de sélection	15/06/2006
Remise des prestations par les candidats	04/10/2006
Jury de concours	23/11/2006

COMPOSITION DU JURY (SÉLECTION & CONCOURS)

PRÉSIDENT

M. Jean Pierre Caffet,
Adjoint au Maire de Paris, chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture

MEMBRES ÉLUS

Mme Michèle Blumenthal, Maire du 12e arrondissement, titulaire
M. Christian Sautter, Adjoint au Maire de Paris, Chargé du développement économique, des finances et de l'emploi, suppléant
Mme Danièle Pourtaud, Adjointe au Maire de Paris, chargée des universités, titulaire
M. Gérard Rey, Conseiller de Paris, suppléant
M. Christophe Najdovski, Conseiller de Paris, titulaire
Mme Pénélope Komites, Adjointe au Maire de Paris, chargée des Personnes handicapées, suppléante
Mme Hélène Mace de Lepinay, Conseillère de Paris, titulaire

Mme Jeanne Chabaud, Conseillère de Paris, suppléante
Mme Claude Annick Tissot, Conseillère de Paris, titulaire
M. Jean-Pierre Bechter, Conseiller de Paris, suppléant

PERSONNALITÉS DESIGNÉES

Mme Chantal Braunstein, Secrétariat Général de la Ville de Paris
Mme Catherine Moisan, Directrice des Affaires Scolaires de la Ville de Paris
M. Bruno Schachtel, Proviseur de l'École Boule
M. Jean François Danon, Directeur du Patrimoine et de l'Architecture de la Ville de Paris

PERSONNES QUALIFIÉES (ARCHITECTES)

Mme Marie Hélène Badia, Architecte
M. Gérard Carrière, Chef du Service Technique du permis de construire, Direction de l'Urbanisme
M. François Grether, Architecte
M. Jean Léonard, Architecte
Mme Brigitte Oyon, Architecte

OBSERVATEURS

Le représentant de la Recette Générale des Finances
Le représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

LAURÉAT

Pascal SIRVIN, Architecte
associé à AR&C sarl, CFERM sas, Michel RAOUST, BATISS sarl,
AYDA Ingénieurs Conseils, DELPORTE AUMOND LAIGNEAU
sa et VEGETUDE sa

ÉQUIPES INVITÉES À CONCOURIR

Pascal SIRVIN, architecte (lauréat)



CONCOURS POUR LA RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DE L'ÉCOLE BOULLE, 75012

Jacques FERRIER, architecte



Rudy RICCIOTTI, architecte



Antoine STINCO, architecte



STUDIO MILOU



2 – CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE COLLECTIVE, 75018

SITE

54, rue des Poissonniers et 15, rue Pierre Budin, 75018 Paris.

Le terrain d'assiette de l'opération est une parcelle située à l'angle de la rue des Poissonniers et de la rue Pierre Budin dans un site fortement urbanisé. Cette parcelle, propriété de la Ville de Paris, est actuellement une emprise de la Direction des Affaires Scolaires occupée par des constructions modulaires qui abritaient une école maternelle provisoire transférée dans l'école Émile Duployé. La démolition de cette école provisoire, réalisée par la Ville de Paris, sera terminée avant le début des travaux de la crèche collective.

Cette parcelle en angle, d'environ 685 m², est encadrée :

- au sud, 52, rue des Poissonniers, par un bâtiment de logements R+11, en retrait par rapport à la rue, qui présente un pignon aveugle d'environ 30m de hauteur vers la parcelle,
- à l'est, 13, rue Pierre Budin, par des bâtiments R+1 et R+2 laissés à l'abandon.

La rue Pierre Budin, peu fréquentée par les véhicules, devrait faire l'objet d'une requalification dans le but d'être aménagée en « voie 15 », semi-piétonne.



OBJECTIFS & ENJEUX

L'opération porte sur la réalisation d'une crèche collective de 60 berceaux. La construction de cet équipement a pour objectif de répondre aux besoins d'accueil de la petite enfance dans le XVIII^e arrondissement. L'équipement s'accompagne d'un logement de fonction au dernier niveau.

PROGRAMME

Il s'agit de construire un bâtiment à R+2, dont la surface à construire est de 1020 m² HO pour une emprise au sol d'environ 685 m². Cette opération sera pilote pour la Haute Qualité Environnementale.

Programme détaillé :

- Secteur des enfants : 360 m²
- Secteur des services et du personnel : 90 m²
- Secteur de gestion et d'accueil : 25 m²
- Secteur de jeux communs : 65 m²
- Espaces extérieurs : 400 m²
- Locaux fonctionnels : 67 m²
- Total (surfaces utiles) : 607 m²

TYPE DE CONCOURS

Concours d'architectes sur invitation.

ÉQUIPES INVITÉES À CONCOURIR

Laura Carducci, Architecte
associée à BETEREM SI sas et à TRIBU sarl

Emmanuel Combarel - Dominique Marrec Architectes
associés à SAUNIER & Associés sas et à Hubert PENICAUD

Hugues Klein & Pierre Baumann Architectes
associés à BATISERF Ingénierie sarl, ALTO Ingénierie sa,
Bureau Michel FORGUE sarl et à EURO SOUND PROJECT sarl

Rémy Marciano Architecture
associé à BETHAC sa et à VP & GREEN Ingénierie sarl

Atelier Nord Sud

associé à C et E Ingénierie Bureau d'Etudes Structures sarl,
JP TOHIER & Associés sarl, TRIBU sarl et à FLUGECLIM sa

MAITRISE D'OUVRAGE

Ville de Paris, Direction des Familles et de la Petite Enfance

CALENDRIER DE LA CONSULTATION

Avis d'appel public à la concurrence	22/12/2005
Date limite de dépôt des candidatures	30/01/2006
Jury de sélection des candidats	03/03/2006
Remise des prestations par les candidats	23/05/2006
Jury de concours	20/07/2006

CONDUITE D'OPÉRATION

Ville de Paris, Direction du Patrimoine et de l'Architecture

COMPOSITION DU JURY (SÉLECTION & CONCOURS)

PRÉSIDENT

M. Jean Pierre Caffet,
Adjoint au Maire de Paris, chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture

MEMBRES ÉLUS

Mme Claudine Bouygues, Conseillère de Paris, titulaire
Mme Annick Lepetit, Première Adjointe au Maire du
18^e arrondissement, suppléante
M. Daniel Vaillant, Maire du 18^e arrondissement, titulaire
M. Christophe Caresche, Adjoint au Maire de Paris, chargé de la
Prévention, de la Sécurité, de l'Organisation du fonctionnement du
Conseil de Paris, suppléant
Mme Anne Le Strat, Conseillère de Paris, Présidente Directrice
Générale d'Eau de Paris, titulaire
M. Sylvain Garel, Conseiller de Paris, suppléant
Mme Roxane Decorte, Conseillère de Paris, titulaire
M. Xavier Chinaud, Conseiller de Paris, suppléant
Mme Dominique Baud, Conseillère de Paris, titulaire

ÉQUIPES INVITÉES À CONCOURIR

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, Conseiller de Paris, suppléant

PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES

Mme Claire Cottineau, Secrétariat Général de la Ville de Paris

Mme Françoise Souchay, Chef du bureau des travaux de la Direction des Familles et de la Petite Enfance de la Ville de Paris

M. Jean François Danon, Directeur du Patrimoine et de l'Architecture de la Ville de Paris

Mme Josette Blanchard, Représentante de l'Association pour les Enfants de la Goutte d'Or

PERSONNES QUALIFIÉES

M. Hubert Claudon, Architecte voyer en chef, Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris

Mme Emmanuelle Colboc, Architecte

M. Didier Drummond, Architecte

Mme Séverine Roussel, Architecte

M. Franck Vialet, Architecte

OBSERVATEURS

Le représentant de la Recette Générale des Finances

Le représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

LAURÉAT

Emmanuel COMBAREL - Dominique MARREC Architectes

associée à SAUNIER & Associés sas et à Hubert PENICAUD

COMBAREL & MARREC, architectes (lauréat)



Direction du Patrimoine et de l'Architecture

Atelier Nord Sud



Laura Carducci



Rémy Marcianno, architecte



Klein & Baumann

